

COMMUNE DE LOGUIVY-PLOUGRAS

Compte-rendu du

CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 03 Septembre 2021

Présents : J.F LE GALL, S. RUBEUS, N. GRELLEPOIX, Y. LE CREFF, P. LE BALCH, L. LE GUEN, D. LE GUEN, A. LE FOLL, P. LE GALL, M. DUEDAL, C. CHAVANON, F. PICHOURON, B. LE GUYADER

Absent: G. LAGADEC procuration pour L. LE GUEN

➤ Secrétaire de séance : F. PICHOURON

Au début du conseil L. LE GUEN lit le courrier de démission de Madame Séverine LOZACH. Le Maire prend acte de la démission de Madame LOZACH et informe le conseil municipal ne pas commenter le courrier. Les élus dans leur ensemble déplorent la mauvaise ambiance au conseil municipal.

➤ Vente du restaurant le Saint Emilion

Le conseil municipal à l'unanimité ne souhaite pas se positionner sur l'achat du bien à la vente par adjudication du 7 septembre 2021.

➤ Remplacement de la cabine de douche au Dresnay

Le conseil municipal à l'unanimité valide la dépense de 896.00€ TTC auprès de la société A2M Thermie pour le remplacement d'une cabine de douche au Dresnay et à imputer cette dépense à la section d'investissement sur le budget du Gîte du Dresnay.

➤ Demande de subvention pour les travaux d'entretien du clocher

Dans le cadre des travaux de maçonnerie dans la chambre de l'horloge, l'escalier et la terrasse supérieure (délibération du 01/07/2021), le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à demander une aide financière auprès du département

➤ Création emploi PEC

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à recruter un contrat PEC (Parcours emploi compétences) pour les fonctions d'ATSEM sur un temps complet en remplacement d'un agent en disponibilité.

➤ Questions diverses

➤ **AMO contrat d'assurances**

Le conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à recourir à une AMO auprès du cabinet FB Conseils pour le renouvellement du marché des contrats d'assurance et à régler les honoraires pour un montant de 1140.00€ TTC

- D. LE GUEN informe de certaines erreurs dans le bulletin municipal (prix des dalles CM de janvier) ainsi que des fautes d'orthographe.
- D. LE GUEN relaie la demande d'un administré concernant l'absence du panneau de son lieu dit en l'occurrence « Le Ponthoux ». P. LE GALL informe qu'un recensement des panneaux manquants est en cours.
- N. GRELLEPOIX informe que le logement sis 1 Vieille Côte est loué depuis le 1^{er} septembre.
- N. GRELLEPOIX informe de la pose du filet du city le 06/09
- N. GRELLEPOIX informe que l'entreprise TANGUY interviendra le 13/09 pour le traitement mэрule.
- N. GRELLEPOIX informe le CM du suivi des travaux d'aménagement à la bibliothèque. Les diagnostics amiante et plomb sont bons. Les devis sont en cours.
- JFLG informe le CM que le SIAEP va bientôt entreprendre les travaux de rénovation des canalisations dans le bourg.
- S. RUBEUS fait état du relevé de données des radars pédagogiques.
- L. LE GUEN interroge le conseil sur la future organisation de la bibliothèque. Le Maire va rencontrer les bénévoles afin d'en discuter et lance un appel aux élus afin de « nommer » un référent.
- Prochain CM le 30/09
- Commission finances personnel à 18h30

Le Maire,
Jean-François LE GALL